

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

6^{ème} Rallye National Beuzeville-Honfleur

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES Clôture des engagements : Lundi 25 Octobre 2021 à 23h59 Dimanche 31 Octobre 2021 de 09h00 à 19h00 Vendredi 05 Novembre 2021 de 09h00 à 19h00 Dimanche 31 Octobre 2021 de 09h00 à 19h00 Vendredi 05 Novembre 2021 de 09h00 à 19h00 Vérifications administratives : Vendredi 05 Novembre 2021 de 17h30 à 20h30 Samedi 06 Novembre 2021 de 07h30 à 08h00 Garage LV AUTOS 27 – ZAC de la Carrellerie à Beuzeville 27210 Samedi 06 Novembre 2021 de 07h45 à 08h15 Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210 Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210 Publication des équipages admis au départ : Samedi 06 Novembre 2021 à 08h45 Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210 Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210 [ETAPE 1] Publication des heures et ordres de départ : Samedi 06 Novembre 2021 à 08h45 Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210 [ETAPE 1] Départ :Samedi 06 Novembre 2021 à 11h00 (1er concurrent VHC) Communauté de communes - Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210 [ETAPE 1] Publication des résultats partiels :30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210 [ETAPE 1] Arrivée : Samedi 06 Novembre 2021 à partir de 19h24 (1er concurrent moderne) [ETAPE 2] Publication des heures et ordres de départ : Samedi 06 Novembre 2021 à partir de 21h00 Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Commando à Beuzeville 27210

[ETAPE 2] Départ : Dimanche 07 Novembre 2021 à 0	8h45 (1 ^{er} concurrent VHC)
Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Com	mando à Beuzeville 27210
[ETAPE 2] Publication des résultats partiels :30 minutes après l'arri	vée du dernier concurrent
Parc Fermé d'arrivée (structure), parking Qua	i Gallien à Honfleur 14600
Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Com	mando à Beuzeville 27210
[ETAPE 2] Arrivée : Dimanche 07 Novembre 2021 à partir de 1	.3h52 (1 ^{er} concurrent VHC)
Communauté de communes – Av.46 Royal Marine Com	
Vérification finale :Parc Fermé d'arrivée (structure), parking Qua	
verification finaleraic refine d'affivee (structure), parking qua	ii Gaillen a Honfleur 14600
Taux horaire de la main d'œuvre :	
	60 € TTC
Taux horaire de la main d'œuvre :	60 € TTC sue du délai réglementaire
Taux horaire de la main d'œuvre : Dimanche 07 Novembre 2021 à l'iss	60 € TTC sue du délai réglementaire i Gallien à Honfleur 14600
Taux horaire de la main d'œuvre : Dimanche 07 Novembre 2021 à l'iss	ue du délai réglementaire i Gallien à Honfleur 14600 mando à Beuzeville 27210

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Normandie organise le 6^{ème} Rallye National de Beuzeville-Honfleur en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 523 en date du 06/09/2021.

Organisateur technique

Nom: Ecurie Saint-Hélier

Adresse: Espace Campion – 297 rue Louis Pasteur à Beuzeville 27210

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	Françoise MAWDSLEYLicence n°1653
Commissaires Sportifs	Annick LARUELicence n°19109
	Michel TESNIERE Licence n°125487
Directeur de Course	Jean-Claude LEFORESTIERLicence n°1756
Directeurs de Course	François JARDIN Licence n°20414
	Lucien VARANGLE Licence n°36384
	Michel CARTERONLicence n°8442
	Francis GROUDLicence n°8035
Directeur de Course dédié au Rallye 2	Lucien VARANGLELicence n°36384
Directeurs de Course Adjoints délégués aux ES	Thierry MORELLicence n°4906
	Jean-Pierre LACROIXLicence n°3474
	Jean-Michel GUEGANLicence n°8072
	Philippe MARTINLicence n°2787
Commissaire Technique responsable	André FONTAINELicence n°27562
Commissaires Techniques adjoints	Jean-Michel DESSELicence n°5538
	Claude OLLIVIERLicence n°16353
	Philippe LEFEBVRELicence n°47599

	William BLOT Licence n°236179
	Sylvain CHAMPROBERT Licence n°18483
Médecin chef	Didier PROD'HOMMELicence n°230341
Commissaire Technique dédié au Rallye 2	Jean-Michel DESSELicence n°5538
Chargés des relations avec les concurrents	Myriam MAWDSLEYLicence n°11115
Juge de faits	Francis LEVAVASSEURLicence n°5849
Chargé des relations avec la presse	Gaylord BESNARD Licence n°202152
Chronométreurs	Christian BEUVELicence n°2783
	Jennifer LACHEVRELicence n°194351
	Laurent HENNEBOIS Licence n°205961
	Dominique RIVIERE Licence n°257520
Classement	Raphael VOISINLicence n°211834
Speaker	Guy VALLOTLicence n°40101
	Laurent HAUGUEL
1.2P. ELIGIBILITE	

Le $6^{\text{\`e}me}$ Rallye National de Beuzeville-Honfleur compte pour :

......Championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile de Normandie

1.3P. **VERIFICATIONS**

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception d'engagement.

La liste des engagés sera régulièrement mise à jour sur le site www.ecuriesainthelier.fr

De même, les convocations pour les vérifications administratives seront également publiées sur le site www.ecuriesainthelier.fr

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. **DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 6^{ème} Rallye National de Beuzeville-Honfleur doit envoyer à l'adresse ci-dessous (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement dûment complétée, avant le Lundi 21 Octobre 2021 à 23h59.

RallyGT	Contact
55 route départementale	Mail: rvoisin@rallygt.fr
27440 VAL D'ORGER	Téléphone : 06.51.77.62.54

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **100** voitures maximum.

Si le nombre de concurrents VHC est inférieur à 20, la liste des concurrents au rallye moderne sera complétée par les équipages de la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci, afin de compter 120 équipages au total (épreuve moderne et épreuve historique).

2	1	11	1 D	ا م	draits d	'engagement	sont fivás
Э		. 4.4		LC3	ui vits u	CHEASCHICH	SOLIL LIXES .

- sans la publicité facultative des organisateurs :910 € (x 2)

Une remise de 45,00€ sera effectuée, par membre de l'Ecurie Saint-Hélier, participant au 6ème rallye National de Beuzeville-Honfleur 2021.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les chèques ne seront encaissés qu'à l'issue des vérifications.

Tout forfait doit être déclaré par écrit, soit par courrier envoyé à l'adresse figurant à l'article 3.1.5P soit par courrier électronique à l'adresse-mail figurant à l'article 3.1.5P.

Tout concurrent forfait avant le lundi 01 Octobre 2021 23h59, sera intégralement remboursé.

Entre cette date et le début des vérifications administratives, une retenue de 40% sera appliquée.

A partir des vérifications administratives, l'engagement sera acquis à l'organisateur.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée	.Zone	Artisanale	46 ^{ème}	Avenue Royal	Marine Con	nmando
					Beuzevill	e 27210

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 6^{ème} Rallye National de Beuzeville-Honfleur représente un parcours de 319,324 km.

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.

Il comporte 9 épreuves spéciales d'une longueur totale de 124,440 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 / 3 / 5 d'une longueur de 14,230 ki
ES 2 / 4 d'une longueur de 14,995 ki
ES 6 / 8 d'une longueur de 13,600 ki
ES 7 / 9 d'une longueur de 12,280 ki

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe n°1 « HORAIRE-TIMING ».

Le plan des infrastructures figure en annexe n°2 « PLAN DES INFRASTRUCTURES »

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3.	
Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :	
	00
Dimanche 31 Octobre 2021 de 09h00 à 19h	00
Vendredi 05 Novembre 2021 de 09h00 à 19h	00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Les primes seront distribuées suivant le tableau ci-après :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
Général	455 €	275 €	175 €	100 €
Classe jusqu'à 3 partants	200 €			
Classe jusqu'à 4 partants	400 €			
Classe jusqu'à 10 partants	400 €	215 €		
Classe au-delà de 10 partants	400 €	215 €	150 €	
Féminine (pilote et copilote féminines)	200 €			
Jusqu'à 2 partants				
Féminine (pilote et copilote féminines)	200 €	100 €		
Au-delà de 2 partants				

Les 27 classes suivantes seront récompensées :

Groupe A: A8W, A8, A7S, A7K, A7, A6K, A6, A5K, A5 (9 classes)

Groupe N: N4, N3, N2, N2 Série, N1 (5 classes)

Groupe F2000: F2000/14, F2000/13, F2000/12, F2000/11 (4 classes)

Groupe GT+: GT+10 (1 classe) Groupe GT: GT10, GT9 (2 classes) Groupe RGT: RGT16 (1 classe)

Groupe R: R5 (R5+RC2), R4 (R4+Rally2 kit), R3 (R3+RC3+RC4), R2 (R2+R2J+RC5), R1 (5 classes)

Une coupe sera remise au vainqueur du scratch, pour le challenge « Denis Delahaye ». Une coupe sera remise aux quatre premiers du scratch, et à chaque équipage recevant une prime. Les coupes seront remises au podium d'arrivée, les primes, la semaine suivante par voie postale. L'itinéraire horaire ci-dessous est calculé sur l'heure du premier concurrent VHC sauf du CH4B au CH5A.

	ETAPE 1 – SAMEDI 06 N	OVEMBR	E 2021		
	SECTION 1 (vhc+r	noderne)			
CH 0	SORTIE DE PARC FERME / ENTREE ASSISTANCE	0,260			11h00
CH 0A	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	11h30
CH 1	AVANT ES 1	16,500		00h25	11h55
	ES 1		14,230	00h03	11h58
CH 2	AVANT ES 2	18,900		00h40	12h38
	ES 2		14,995	00h03	12h41
CH 2A	ENTREE REGROUPEMENT	5,175		00h25	13h06
	SECTION 2 (vhc+r	noderne)			
CH 2B	SORTIE REGROUPEMENT / ENTREE ASSISTANCE	0,260		01h30	14h36
CH 2C	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	15h06
CH 3	AVANT ES 3	16,500		00h25	15h31
	ES 3		14,230	00h03	15h34
CH 4	AVANT ES 4	18,900		00h40	16h14
	ES 4		14,995	00h03	16h17
CH 4A	ENTREE REGROUPEMENT	5,175		00h25	16h42
	SECTION 3 (moderne	uniquemer	nt)		
CH 4B	SORTIE REGROUPEMENT / ENTREE ASSISTANCE	0,260		00h30	17h46
CH 4C	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	18h16
CH 5	AVANT ES57	16,500		00h25	18h41
	ES 5		14,230	00h03	18h44
CH 5A	ENTREE EN PARC FERME FIN D'ETAPE	18,900		00h40	19h24
	ETAPE 2 – DIMANCHE 07	NOVEME	RE 2021		
	SECTION 4 (vhc+r	noderne)			
CH 5B	SORTIE DE PARC FERME / ENTREE ASSISTANCE	0,260			08h45
CH 5C	SORTIE PARC D'ASSISTANCE SORTIE PARC D'ASSISTANCE	0,200		00h30	09h15
CH 6	AVANT ES 6	8,750		00h10	09h15
CITO	ES 6	0,730	13,600	00h03	09h28
CH 7	AVANT ES 7	6,450	25,000	00h25	09h53
	ES 7	3,.55	12,280	00h03	09h56
CH 7A	ENTREE REGROUPEMENT	13,747		00h40	10h36
	SECTION 5 (vhc+r				
CH 7B	SORTIE REGROUPEMENT			01h00	11h36
CH 7C	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	19,400		00h25	12h01
CH 7D	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	12h31
CH 8	AVANT ES 8	8,750		00h10	12h41
- -	ES 8	-7-55	13,600	00h03	12h44
CH 9	AVANT ES 9	6,450		00h25	13h09
	Es 9		12,280	00h03	13h12
CH 9A	ENTREE EN PARC FERME FINAL	13,747		00h40	13h52

[⇒] Pas de pénalités pour pointage en avance au CH5A et CH9A

ANNEXE n°2 – PLAN DES INFRASTRUCTURES

